SST Initial

La formation sauveteur secouriste du travail initiale permet aux stagiaires d'entrer dans la liste des secouristes reconnus par l'INRS (institut national de recherche en sécourité) et d'être déclarés comme tels par leur employeur. La formation est valable 2 ans, au bout desquels une formation MAC (maintient et actualisation des compétences) sera nécessaire.

Programme :

LE SST ACTEUR DE LA PRÉVENTION

Accueil des stagiaires, tour de table
Place et les rôles du SST dans l'entreprise
Introduction à la prévention des risques

PROTÉGER, EXAMINER, ALERTER

Protéger : dangers persistants et actions de protection
Examiner : détecter le saignement abondant, l'obstruction totale des voix aérienne, vérifier la conscience et la respiration
Alerter et faire alerter : alertes aux populations, alerter et faire alerter les secours de manière efficace

SECOURIR

Secourir 1 : porter secours à une victime qui saigne abondamment (compression, coussin hémostatique d'urgence, garrot)
Secourir 2 : porter secours à une victime qui présente une obstruction totale des voies aériennes (tapes et manœuvre de Heimlich)
Secourir 3 : prendre en charge une victime qui se plaint d'un malaise, cas particulier de l'AVC et du malaise cardiaque.
Secourir 4 : prendre en charge une victime qui se plaint d'une brûlure, cas des brûlures chimiques et électriques.
Secourir 5 : prendre en charge une victime qui se plaint de douleur empêchant certains mouvements.
Secourir 6 : prendre en charge une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
Secourir 7 : porter secours à une victime qui ne répond pas mais qui respire (PLS).
Secourir 8 : porter secours à une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas (réanimation cardio-pulmonaire).

STIM Formation et services — Société à responsabilité limitée (SARL)
Tél : 06 77 77 15 16 – Mail : france.beveraggi@gmail.com
95 bis avenue Auguste Gaudon — 13015 Marseille France
SIRET : 92524775100017
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°93132236713 auprès du préfet de région de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Ce numéro d'enregistrement ne vaut agrément de l'État

Formateur·rice(s) :

- Jimmy Brechaire

Objectifs visés

- Apprendre à réaliser les gestes de premiers secours adaptés en cas d’accident, de malaise ou de situation nécessitant une intervention urgente.
- Identifier les situations à risque et les mesures préventives pour les éviter, contribuant ainsi à la réduction des accidents de travail.
- Agir de manière appropriée et coordonnée en attendant l’arrivée des secours spécialisés.

Méthodes d'évaluation

- Cas pratique
- Jeu de rôle / Simulation

Déroulé pédagogique

Journée 1

- Introduction a la prévention des risques
- pause méridienne
- Protéger, examiner, alerter

Journée 2

- Secourir
- Pause méridienne
- Secourir

Informations complémentaires

Durée : 14 heures de formation sur 2 jours

Pré-requis :

- Français écrit et parlé (nous contacter pour d'autres langues)

Public concerné : Tout public

Tarif 210,00 € HT (Exonération de TVA - Art.261.4.4° a du CGI) Prix par stagiaire, ne prend pas en compte les repas